



# EURODOM

*L'Europe et les Départements français d'Outre-mer*

## INFORUP

Semaine du 24 au 28 juillet 2017

*En raison des congés estivaux, le prochain INFORUP sera daté du vendredi 8 septembre 2017.*

**RAPPORT D'INFORMATION DU SENAT SUR LA PAC POST 2020** : Le 26 juillet, le groupe de suivi sur la Politique Agricole Commune (PAC) du Sénat, a rendu publiques les conclusions de son rapport d'information "*PAC : traverser le cap dangereux de 2020*". Axé sur la PAC, le rapport ne traite donc que marginalement du POSEI mais reprend des préoccupations communes à ces deux politiques. En effet, Daniel Grémillet, sénateur (Les Républicains) des Vosges, la sénatrice de l'Aisne Pascale Gruny (Les Républicains) et les sénateurs de Provence-Alpes-Côte d'Azur Claude Haut (La République en marche) et du Gers (Occitanie) Franck Montaugé (Socialiste et républicain) ont fait part de leurs inquiétudes quant aux négociations actuelles d'accords de libre-échange. Le rapport sénatorial fait notamment référence à une étude de la Direction générale de l'agriculture (DG Agri) de la Commission européenne sur l'impact cumulé pour les produits agricoles à l'horizon 2025 des accords commerciaux en négociation avec douze nations ou entités régionales (États-Unis, Canada, Mercosur, Australie, Nouvelle-Zélande, Japon, Vietnam, Thaïlande, Turquie, Mexique, Philippines, Indonésie). Le document, rendu public en novembre 2016, montre que dans toute une série de secteurs il y aurait ainsi un « *risque substantiel de déstabilisation* » : bœuf, éthanol, sucre, volaille, porc et certaines céréales. Les sénateurs regrettent à cette occasion que les Départements et Régions d'Outre-mer aient été oublié dans cette étude d'impact. De plus, ils appellent à ce que les institutions européennes, ainsi que les pouvoirs publics des États membres, à commencer par les parlements nationaux, disposent d'outils de pilotage permettant d'évaluer, filière par filière et pays par pays, les conséquences ex ante et ex post des choix opérés lors des négociations commerciales. Enfin, s'agissant de la PAC

après 2020, les sénateurs observent qu'il sera nécessaire de « *conserver les outils spécifiques de soutien aux territoires défavorisés : certaines zones, comme les zones de montagne, mais aussi les régions ultrapériphériques, sont exposées à des difficultés qui justifient des soutiens spécifiques, faute de quoi l'activité agricole sera abandonnée et ces territoires seront désertifiés.* » Le rapport d'information va être remis à la Commission européenne qui dispose de trois mois pour y apporter une réponse. Entre temps, les sénateurs devraient discuter de la réforme de la PAC avec le ministre de l'Agriculture et de l'alimentation lors de débats en séance publique avec les élus de la Chambre basse à la rentrée parlementaire. Le rapport d'information du Sénat peut être consulté à ce lien : <https://www.senat.fr/notice-rapport/2016/r16-672-notice.html>

**LE ROYAUME-UNI ANTICIPE LES ACCORDS COMMERCIAUX QU'IL PASSERA APRES LE BREXIT :** C'est ce qu'illustre la tournée du secrétaire d'État britannique aux Affaires étrangères, Boris Johnson, au Japon, le 21 juillet, en Nouvelle-Zélande, le 23 juillet, et en Australie, du 25 au 27 juillet. Les priorités du Royaume-Uni sont portées vers les pays du Commonwealth et l'Asie. Toutefois la route sera longue pour le Royaume-Uni car les règles d'adhésion à l'UE lui interdisent de négocier des accords de libre-échange avec d'autres pays tant que sa sortie du bloc ne sera pas concrétisée, soit pas avant mars 2019. Concernant l'Australie, M. Johnson et Mme Bishop, cheffe de la diplomatie australienne, ont donné peu de détails sur tout éventuel futur accord commercial. M. Johnson a toutefois invité son pays à « *ne pas craindre le vin australien* » tout en pointant du doigt les tarifs douaniers australiens sur le whisky écossais. M. Johnson a assuré que la Nouvelle-Zélande serait « *sans doute parmi les premiers pays* » à nouer un accord commercial avec le Royaume-Uni. « *Le Brexit n'est pas, n'était pas et ne sera pas synonyme d'un Royaume-Uni tournant le dos au monde* », a-t-il insisté. De plus, le 25 juillet, un groupe de travail sur le commerce Royaume-Uni /États-Unis a été lancé entre les administrations des deux pays afin de poser les jalons d'un accord de libre-échange entre ces deux partenaires privilégiés. « *Nous travaillons sur un accord de libre-échange majeur avec le Royaume-Uni. Il pourrait être énorme et excitant. Des emplois ! L'UE est très protectionniste vis-à-vis des États-Unis. Stop !* », a commenté M. Trump via son compte *Twitter*. Les projets commerciaux du gouvernement britannique pourraient aboutir à des concessions importantes, notamment en matière sanitaire, pour conclure des accords, comme dans le cas de la polémique sur le poulet américain traité au chlore, que Londres est suspecté de vouloir autoriser.

## **LA ZONE EURO MONTRE DES SIGNES DE REPRISE DE LA CROISSANCE**

**POUR 2017 :** La reprise économique plus vigoureuse dans la zone euro cette dernière année a été porteuse d'emplois et d'opportunités. Les Etats membres de la zone euro profitent tous de cette reprise et les écarts de taux de croissance entre les pays ont atteint leur niveau le plus faible depuis le lancement de l'euro en 1999. Ce sont les principales conclusions du Fonds monétaire international (FMI) divulguées à l'occasion de la publication de ses projections économiques. L'institution a de plus relevé ses prévisions de croissance dans la zone euro, estimant que la croissance en 2017 y sera de 1,9% du PIB, contre 1,7% du PIB dans ses dernières prévisions économiques publiées le 18 avril dernier. Le FMI a également relevé des prévisions encourageantes de croissance pour l'Allemagne et la France par rapport à avril, respectivement à 1,8% (+0,2 point) et 1,5% (+0,1 point) du PIB sur l'année 2017. La croissance au premier trimestre de l'année a été plus élevée que celle attendue. Cette hausse inattendue des prévisions de croissance relève de la « surprise », selon le FMI. Cependant une légère baisse de la croissance de la zone euro est annoncée pour l'année 2018, pour s'établir à 1,7% du PIB. Mais malgré cet élan de croissance, la zone euro se heurte encore à une dette publique élevée dans certains pays, à un manque de convergence des revenus entre les États membres et à la nécessité de réduire les déséquilibres accumulés avant la crise ; autant de domaines où de nouvelles réformes s'imposent. Hors zone euro, le FMI note la mauvaise performance du Royaume-Uni qui connaît une baisse de croissance s'expliquant par une activité économique inférieure aux estimations effectuées au premier trimestre de l'année 2017. La croissance britannique atteindrait 1,7% du PIB contre 2,0% du PIB dans les prévisions dévoilées en avril dernier. La croissance britannique ralentirait également en 2018, puisqu'elle s'établirait à 1,5% du PIB, selon les prévisions.

**AGENDA DE LA SEMAINE DU 31 JUILLET AU 4 AOUT 2017**

|                           | <b>PARLEMENT<br/>EUROPEEN</b> | <b>COMMISSION<br/>EUROPEENNE</b> | <b>AUTRES<br/>ORGANES<br/>EUROPEENS</b> | <b>AUTRES<br/>ÉVÉNEMENTS</b> |
|---------------------------|-------------------------------|----------------------------------|---|------------------------------|
| <b>Lundi<br/>31/07</b>    |                               |                                  |   |                              |
| <b>Mardi<br/>01/08</b>    |                               |                                  |   |                              |
| <b>Mercredi<br/>02/08</b> |                               |                                  |   |                              |
| <b>Jeudi<br/>03/08</b>    |                               |                                  |   |                              |
| <b>Vendredi<br/>04/08</b> |                               |                                  |   |                              |